

Demande d'adhésion au Club BMW Z1 France

Le Club BMW Z1 France ne vise pas la quantité, mais plutôt la qualité inhérente à l'image de marque de BMW

A cette fin, l'adhésion au club est subordonnée à l'approbation des membres du Conseil d'Administration avec période probatoire de 6 mois.



Pour s'inscrire, il suffit de compléter le formulaire d'adhésion ci après et de l'envoyer au siège du club :

Club BMW Z1 France - 64 rue Claude Farrere 69003 LYON

et de régler le montant de votre cotisation annuelle de 60 € :

- par chèque bancaire à l'ordre du Club BMW Z1 France

- par virement bancaire sur notre compte

IBAN : FR76 1063 8002 4140 0112 5679 273

SWIFT:CCBFRPP555

Conducteur :	Passager :
Nom :	Nom :
Prénom :	Prénom :
Date de naissance :	Date de naissance :
Nationalité :	Nationalité :
Adresse :	
Numéro de téléphone :	Numéro de téléphone mobile :
Numéro de fax :	Adresse e-mail :

Véhicule :	
Numéro de série : AL0 _ _ _ _	Date de première mise en circulation :
Immatriculation :	Kilométrage :
Couleur extérieure :	
<input type="checkbox"/> Top-Rot 257 (rouge)	<input type="checkbox"/> Fun-Gelb 264 (jaune)
<input type="checkbox"/> Traum-Schwarz-met 278 (noir métallisé)	<input type="checkbox"/> Pur blau-met 253 (bleu métallisé)
<input type="checkbox"/> Ur-Grün-met 271 (vert métallisé)	<input type="checkbox"/> Magic violet-met 260 (violet métallisé)
<input type="checkbox"/> Autre - teinte carrosserie non origine	
Garnissage intérieur :	
<input type="checkbox"/> Dunkel grau 0300 (nubuck et cuir camouflage)	<input type="checkbox"/> Gelb 0299 (cuir et tissus jaune)
<input type="checkbox"/> Hell grau 0420 (cuir et tissus gris clair)	<input type="checkbox"/> Rot 0421 (cuir et tissus rouge)
<input type="checkbox"/> Autre - garnissage intérieur non origine	

Ces informations sont confidentielles et ne seront pas communiquées à des tiers.

Je m'engage à respecter le règlement intérieur du club (au verso)

Date et signature

Règlement intérieur du Club BMW Z1 France

1. Le club est apolitique
2. Le Conseil d'Administration se réserve le droit d'accepter ou de refuser une candidature.
3. Le Conseil d'administration se réserve le droit d'exclure tout membre dont le comportement est incompatible avec l'esprit du club ou pouvant nuire à l'image de marque de BMW.
4. Toutes les décisions du club se prennent à la majorité des membres du Conseil d'Administration présents à l'assemblée.
5. Le paiement de la cotisation annuelle se fait dans la première quinzaine du mois de Janvier de chaque année.
6. Tout paiement de cotisation non effectué dans les délais fera l'objet d'un seul rappel avec un nouveau délai de 15 jours ; passé ce délai, le Conseil d'Administration peut décider de l'exclusion du membre.
7. Toute cotisation perçue ne sera pas remboursée.
8. Le recrutement des membres se fait uniquement avec une période probatoire de 6 mois.
9. Le logo du club ne peut être ni modifié, ni emprunté, ni aliéné.
10. Le logo du club et celui de BMW ne peut être utilisé à des fins publicitaires personnelles.
11. Toute activité du club doit être empreinte du sérieux inhérent à l'image et à la renommée de BMW.
12. Tout membre doit faire preuve de fair-play lors de toute manifestation organisée par le club.
13. Toutes les activités du club sont annoncées par les médias et par convocations personnelles.
14. Un bulletin d'information sera édité périodiquement, reprenant les activités passées et à venir du club.
15. Aucune obligation n'est exigée des membres, hormis le respect scrupuleux des règlements et des statuts.
16. Toute prestation effectuée par un membre est bénévole et ne peut en aucun cas être rétribuée.
17. Toute dépense de fonctionnement du club, ou au nom du club, ne peut être engagée qu'avec l'autorisation du Conseil d'Administration.
18. Toute recette ou dépense au nom du club doit apparaître au livre de caisse consigné par le trésorier ou son adjoint, avec pièce justificative.